


**DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE
CANTON DE WORMHOUT**

Envoyé en préfecture le 04/10/2022
Reçu en préfecture le 04/10/2022
Affiché le 
ID : 059-215903972-20220927-20220927_DEL3-DE

COMMUNE DE MERCKEGHEM

Nombre de conseillers : 15

Date de la Convocation : 20 septembre 2022

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-sept septembre à 19 h 30, le conseil municipal de la Commune de Merckeghem, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Danielle VANMAELE, Maire.

Présents : Danielle VANMAELE, Joël LEURS, Bernard FAVEEUW, Jean-Marie PLUY, Régis LESCIEUX, Amélie MARÉCHALLE, Christian PLUQUIN, Pascal BEEKANDT, Alain VITSE, Quentin VERHAEGHE, Chantal VERSCHAVE et Bruno PACCOU.

Absents excusés : Yann POLAK, Caty DECONINCK (pouvoir à Danielle VANMAELE), Sophie DELANNOYE (pouvoir à Régis LESCIEUX).

Objet de la délibération : Avis sur la demande de modification du plan d'épandage de la SAS NORPAPER AVOT VALLÉE à BLENDÉCQUES (62)

La SAS NORPAPER AVOT VALLÉE à BLENDÉCQUES (62) a déposé auprès des services préfectoraux, une demande de modification de son plan d'épandage de produits issus de son activité. Il concerne 112 communes du Nord et du Pas de Calais sur 2 736 ha de terres. Merckeghem est concernée par 67 ha 95 pour épandage de boues biologiques organo-calciques issues du traitement des eaux de process de la papeterie au niveau de la station d'épuration. Les parcelles concernées sont principalement situées en limite avec Bollezeele, ainsi qu'un petit secteur du côté de la Nouvelle Hollande à Lynck.

Le conseil municipal ne s'oppose pas à ce nouveau plan d'épandage, dont la seule nuisance réside dans les émissions sonores émises par les véhicules réalisant les opérations de transport et d'épandage, habituelles en secteur agricole, qui auront lieu de jour aux heures normales d'activité. Jean-Marie PLUY s'y oppose.

Fait et délibéré à Merckeghem,
le 27 septembre 2022

Pour extrait conforme,
Danielle VANMAELE, Maire

